

**Demande d'agrément d'assistante maternelle ou assistant maternel (Formulaire 13394\*05)**

Accéder au Formulaire – Cerfa 13394\*05

Permet de faire une 1<sup>re</sup> demande ou une demande de renouvellement d'agrément pour exercer la profession d'assistante maternelle, à domicile ou dans une maison d'assistantes maternelles.



Ville de

**Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00